

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 156

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 29, substituer au mot :

« Elle »

les mots :

« Cette instance consultative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Clarification rédactionnelle.